

Communiqué

Nous voyons souvent dans les médias de terribles images de violences physiques ou verbales dans le milieu sportif.

Jusqu'à présent, nous n'avions pas été touchés par ce genre d'incivilité dans les disciplines du roller Freestyle.

Malheureusement, récemment, nous avons constaté lors de nos derniers événements des comportements intolérables tels que des gestes obscènes envers des patineurs (mineurs), des insultes à des juges, des parents réprimandant leur enfant pour les résultats ... Ceci est absolument inacceptable.

Nous savons qu'il est parfois difficile pour les patineurs ou pour les parents de comprendre un jugement dans des disciplines comme les nôtres, mais nous ne pouvons pas tolérer ce genre de débordements qui viennent entacher notre sport, montrant une image déplorable à nos jeunes et décourageant nos organisateurs.

Nous rappelons que les juges statuent sur des critères établis en amont.

Sur chaque étape starter, une ou deux étoiles, un juge arbitre, formé et diplômé, est présent afin de coordonner l'équipe de juges.

Il est important de comprendre que notre sport existe grâce aux patineurs mais aussi grâce à tous les bénévoles des clubs, des ligues et de la Commission roller freestyle.

Ce type de comportement irrespectueux a aussi l'effet pervers de démotiver les personnes qui passent des heures (souvent dans l'ombre) à apporter leur aide et leur contribution pour que chaque événement se déroule au mieux. Sans l'investissement de ces personnes, les cinquante événements de cette année n'auraient jamais pu se réaliser.



PARTENAIRE OFFICIEL

Fédération Française
Roller Sports

T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66
contact@ffroller.fr
6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt
CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France
www.ffrs.asso.fr

... / ...

Nous espérons que cette mise au point suscitera une prise de conscience collective et que les récentes attitudes irrespectueuses de certaines personnes lors de compétitions ne seront plus qu'un mauvais souvenir d'ici peu.

Dans le cas contraire nous prendrons d'autres dispositions, disciplinaires cette fois.

Nous profitons de cette mise au point pour rappeler les règles concernant les musiques des patineurs pour le Slalom classic.

Il est strictement interdit d'utiliser des chansons dont les textes sont racistes, politiques, violents, sexistes ou grossiers.

De la même manière, les textes faisant l'apologie du racisme, de la violence et du sexisme sont prohibés.

Les juges arbitres veillent au respect de cette règle.

Les patineurs ne la respectant pas se verront sanctionnés par un refus de concourir.

Thierry Ménard
Président Commission Roller Freestyle

Precilia Verdier
Elue Street, membre du CA